



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



REGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Réseau Rural
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

ATELIERS PARTICIPATIFS – Gardanne – 6 septembre 2018 Comment construire une démarche de concertation sur son Projet Alimentaire Territorial ?

Atelier 1 : Comment construit-on une démarche de concertation avec les acteurs économiques ?

1/ définition des acteurs économiques :

En tant qu'acteurs économiques, peuvent être définis :

- Les producteurs (agriculteurs, groupement, coopératives, ...)
- Les distributeurs (MIN, commerce, GMS, épiceries, ...)
- Les transformateurs (légumerie, IAA, ...)
- Les logisticiens (plateforme, ...)
- Les restaurateurs
- Les investisseurs (banque, Business angels, ...)
- Les professionnels de la santé / nutrition / tourisme
- Les consommateurs.

Remarque : ces groupes sont hétérogènes. Il semble nécessaire de les détailler et, pour chaque groupe, de définir un cœur de cible.

2/ enjeux d'une concertation entre ces acteurs économiques :

- Décloisonner ces groupes d'acteurs, favoriser la convergence et la complémentarité entre eux pour créer une relation entre eux
- Rencontrer les têtes de réseau ainsi que les experts des thématiques / filières pour faire émerger les complémentarités et les sujets sur lesquels on peut avancer
- Favoriser les échanges entre acteurs sur ces sujets, borner les sujets
- Trouver des arguments pour les mobiliser comme, par ex : la valorisation par la différenciation, par la promotion, par la communication (la preuve par l'exemple), par la diversification des débouchés, par la valeur patrimoniale, ...

3/ résultat de la concertation pour un monde idéal :

- Connaître les besoins en volumes de toute la population du territoire en s'appuyant sur un diagnostic agricole et alimentaire
- Mutualisation d'une base de données et partage par la mise en réseau de toutes les informations existantes (études, diagnostics, ...) de tous les territoires
- Reconnaissance du savoir-faire des métiers (cuisiniers, agriculteurs, ...), de l'identité du territoire
- Créer de la chaîne de valeurs (économique, éthique, patrimoniale, culturelle, ...) entre tous les acteurs économiques
- Faire converger les intérêts individuels (retour sur investissement des actions à mener) vers un intérêt général
- Créer une chaîne entre les acteurs pour permettre un lien du producteur au consommateur et permettre la justice sociale par l'accessibilité à une alimentation saine



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR



CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

ATELIERS PARTICIPATIFS – Gardanne – 6 septembre 2018

Comment construire une démarche de concertation sur son Projet Alimentaire Territorial ?

Atelier 2 : Comment construit-on une démarche de concertation avec la population ?

1/ définition de la population :

- Une première étape consiste à cibler une population précise (convives d'une restauration collective, grand public, parents d'élèves...) puis à s'intéresser à ses préoccupations alimentaires. Garder en tête qu'il existe deux groupes constants : les impliqués et les non-impliqués. Ces étapes permettront de définir la méthode de concertation la plus adaptée.
- Puisqu'il est impossible de concerter tout le monde et tout le temps, il est souhaitable de mettre en place un panel représentatif de volontaires ou de travailler auprès d'un établissement témoin (école, EHPAD...).

2/ enjeux d'une concertation avec la population :

- L'informer, l'éclairer sur l'impact sur la santé, l'environnement, la relocalisation de l'agriculture (mais attention à ne pas juger, à ne pas faire la morale)
- Connaître ses attentes
- La faire se questionner
- L'impliquer
- La faire modifier ses habitudes de consommation

3/ animation de la concertation

- Il paraît judicieux que la concertation se fasse par un relais qui connaît la population ciblée et qui a sa confiance (association de quartier, conseil de développement...)
- Des entretiens individuels ou des micro-trottoirs, qui accentuent le contact humain, permettent d'obtenir des données plus complètes et plus fiables
- Profiter d'un événement festif pour aborder la thématique de l'alimentation (marché suivi d'un débat par exemple) ou d'un projet concret convivial grand public non culpabilisant
- Garder le contact avec la population via des retours afin de garder la motivation et donc l'implication de la population
- Aboutir à au moins une mesure concrète



ATELIERS PARTICIPATIFS – Gardanne – 6 septembre 2018

Comment construire une démarche de concertation sur son Projet Alimentaire Territorial ?

Atelier 3 : Comment inciter les élus à travailler plus en transversalité et convaincre d'autres élus ?

1/ Les enjeux et retours d'expériences sur ce sujet :

- Convaincre les élus de l'utilité de la concertation
- Distinguer les élus ruraux des élus métropolitains : pas le même contexte et pas les mêmes pratiques
- Nécessité de disposer d'argumentaires adaptés sur l'intérêt de la concertation pour les élus
- Mobiliser les élus « leaders », qui ont un poids dans la collectivité, tout en impliquant tous les élus
- Identifier les commissions municipales / communautaires... pertinentes pour traiter des PAT
- Sortir les élus de leur collectivité et les amener sur le terrain
- Eviter la communication politique
- La concertation ne doit pas être un exutoire à d'autres conflits

2/ Le monde idéal où les élus travailleraient en transversalité et convaincraient d'autres élus :

- Chaque élu se sentirait concerné
- Le « leader » n'imposerait pas sa vision
- L'élu d'un secteur n'aurait pas peur de perdre « son » pouvoir sur « son » sujet
- L'élu représenterait tous les citoyens, toutes les catégories de la population
- L'élu oserait prendre des risques
- Les élus seraient réceptifs aux idées des citoyens
- L'objectif du projet (le PAT) arriverait avant l'opportunisme politique
- La continuité des projets serait assurée malgré les alternances politiques
- Les élus auraient tous une culture commune et une connaissance des enjeux

3/ 1^{ère} marche pour atteindre ce monde idéal :

- Valoriser ce qui est déjà existant sur le territoire : les citoyens agissent déjà
- Donner des exemples de projets, faire se rencontrer élus et porteurs de projets
- Créer du lien entre les compétences de chaque élu et les actions entreprises
- Organiser un voyage d'étude pour découvrir des expériences, bonne condition pour favoriser les échanges entre différents élus
- Former les élus